

2017-06-05

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ PIKE RIVER**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville lundi le 5 juin deux mille dix sept à dix neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Julie Fontaine, Hélène Campbell, Marianne Cardinal et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.  
La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.  
Absent: La conseillère Sylvie Jeannotte.

**OUVERTURE : 19h38**

2017-195

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 JUIN 2017

Il est proposé par **Jean Asnong**,  
Appuyé par **Hélène Campbell**,  
**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**  
Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant un point:  
que le point : Affaires nouvelles reste ouvert.

**ADOPTÉ**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 5 juin 2017
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès verbal du 1er mai 2017
6. Suivi des procès verbaux du 1er mai 2017
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi

**8. ADMINISTRATION**

- A) Indexation des frais exigibles pour la reproduction de documents
- B) Autorisation / formation / adjointe administrative
- C) Autorisation / Ass camionneurs Transport Chalut
- D) OBVBM / Cotisation annuelle
- E) AM: Règ.16-0617/ Frais applicables / Célébration mariages et unions civiles

**9. VOIRIE/COURS D'EAU**

- A) Réception: prix / coupe de levées
- B) Réception prix / traçage de lignes
- C) Autorisation de travaux de rechargement / Morgan et Marier
- D) Adoption: Règlement # 15-0517 Modifier le règlement # 07-1294
- E) Autorisation paiement factures / Pavage de la Vallée des Forts
- F) Demande Municipalité Stanbridge Station / rang St-Henri Sud
- G) Demande OMYA
- H) Demande au MTQ / Installation clignotant / rte 202 et 133
- I) Demande au MTQ / modifier et réduite la vitesse près du rang des Duquette
- J) Demande au MTQ / installation d'un panneau / Réduite le brrruit
- K) Appel de proposition / ingénieur / nouveau trottoir

**10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

- A) Demande de modification au règlement de zonage

**11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- A) Paiement facture/ sorties avril 2017

**12. LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE**

**13. HYGIÈNE DU MILIEU**

**14. FINANCES ET IMMOBILISATION**

- A) Remb. achat arbres

- 15. BÂTIMENT / HÔTEL DE VILLE
- 16. CORRESPONDANCES
- 17. RAPPORT DES INSPECTEUR / POUR INFO AUX MEMBRES DU CONSEIL
- 18. APPROBATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER / DG
- 19. APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES / MAI 2017
- 20. ADOPTION DES COMPTES / MAI 2017
- 21. AFFAIRES NOUVELLES
- 22. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS / 30 MINUTES
- 23. LEVÉE DE LA SÉANCE

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Durée 10 minutes

**Début : 19h39                      Fin : 19h44**

- \* Règl. entretien chemin Larochele
- \* Besoin de nivelage et pierre chemin Larochele

**2017-196 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE /  
DU 1ER MAI 2017**

**REPORTÉ**

Il est proposé par \_\_\_\_\_

Appuyé par \_\_\_\_\_

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le procès verbal de la séance ordinaire du 1er mai 2017 soit adopté tel quel et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

**SUIVI DES PROCÈS VERBAL**

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi des procès verbal du 1er mai 2017.

**SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI**

- Bacs bruns

**ADMINISTRATION**

**2017-197 INDEXATION DES FRAIS POUR LA DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS DIVERS**

**CONSIDÉRANT** des frais pour la délivrance de documents divers;

**CONSIDÉRANT** un avis d'indexation relatifs *aux frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de document et de renseignements personnels* publié dans la Gazette officielle du Québec et ceci au 1er avril 2017;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal approuve l'indexation des frais pour la délivrance de documents selon l'avis d'indexation au 1er avril 2017 publié dans la Gazette officielle du Québec.

**ADOPTÉ**

**2017-198 AUTORISATION / FORMATION / AJOINTE ADMINISTRATIVE**

**CONSIDÉRANT** des programmes d'attestations d'études collégiales dans le domaine de l'administration municipale offerts par le CEGEP de la Pocatière par internet;

**CONSIDÉRANT** que Mme Pascale Massé, adjointe administrative aimerait suivre cette formation dans le cadre de son emploi au sein de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que ce programme de formation serait un atout pour Mme Massé pour offrir un soutien à la directrice générale;

Il est proposé par **Julie Fontaine,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal autorise le cours \*Adjoint municipal aux communications\* à Mme Pascale Massé et de lui défrayer le coût de 320\$ + taxes.

**ADOPTÉ**

**2017-199 AUTORISATION / ASSOCIATION DES CAMIONNEURS TRANSPORT CHALUT**  
**SAMEDI 29 JUILLET 2017**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de Monsieur Daniel Surprenant, président de l'association des camionneurs du Transport Chalut 2000 Bedford;

**CONSIDÉRANT QUE** présentement les frais de location pour la salle des Loisirs est de 75\$ pour la journée;

**CONSIDÉRANT QUE** l'association des camionneurs auront accès au terrain des Loisirs, il sera chargé des frais supplémentaire de 50\$;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal autorise l'Association des camionneurs du Transport Chalut 2000 Bedford pour la location de la salle des Loisirs ainsi que le terrain pour le samedi 29 juillet 2017 au prix de 125\$.

Une demande de permis de feu à ciel ouvert devra être rempli au bureau municipal avant la tenue de l'événement et le terrain devra être remis propre sans débris de feu. Pour ce qui est de l'utilisation des feux d'artifice sur un lieu public soit le terrain municipal, il devra être effectué par un artificier reconnu et détenir une licence appropriée et ceci selon le règlement de base en sécurité incendie # 10-0616 article 88.

**ADOPTÉ**

**2017-200 COTISATION ANNUELLE 2017 / OBVBM**

Il est proposé par **Stephan Duquette,**

Appuyé par **Julie Fontaine,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal nomme la conseillère Mme Hélène Campbell à représenter le conseil municipal lors de l'AGA du 19 juin de l'OBVBM et que la municipalité contribue à un montant de 100\$ à l'OBVBM pour l'année 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-201 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT 16-0617 FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA**  
**CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE**

Avis de motion est donné par **Jean Asnong** qu'il ou en son absence un membre du conseil présentera à une séance ultérieure un règlement fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.

**VOIRIE ET COURS D'EAU**

**2017-202 RÉCEPTION DES PRIX: APPEL DE PROPOSITION / COUPE DE LEVÉES DE FOSSÉ**

**CONSIDÉRANT** la réception de prix pour la coupe de levées de fossés auprès de fournisseurs selon une liste de la directrice générale;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des appels de proposition faites devant témoins le mercredi 31 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** le prix de:

- André Paris 1 385\$ + taxes / coupe

**CONSIDÉRANT** la vérification et l'analyse des documents exigés;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Marianne Cardinal,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal donne le mandat à **André Paris inc** pour la coupe des levées de fossés au montant de **1 385.00 + taxes par coupe** ceci selon la conformité des documents exigés. Vérification avant fauchage s'il y a endroit de l'ériochloé velue.

**ADOPTÉ**

**2017-203 RÉCEPTION DES PRIX: APPEL DE PROPOSITION / TRACAGE DE LIGNE**

**CONSIDÉRANT** la réception de prix pour le traçage de ligne auprès de fournisseurs selon une liste de la directrice générale;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des appels de proposition faites devant témoins le mercredi 31 mai 2017;

**CONSIDÉRANT** le prix de:

- Lignes Maska 174\$ du KM
- Lignco /LSR 255\$ du KM
- Marquage Traçage Québec 188\$ du KM

**CONSIDÉRANT** la vérification et l'analyse des documents exigés;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal donne le mandat à **Lignes Maska** pour le traçage de ligne au montant de **174\$ par km** et ceci selon la conformité des documents exigés.

Que la ligne centrale soit faite sur tout le territoire et que les lignes axiales (de côtés) sur certains chemins (à déterminer).

**ADOPTÉ**

**REPORTÉ**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT #15-05-17: MODIFIANT LE RÈGLEMENT 07-1294 /  
REPLACEMENT OU INSTALLATION DE PONCEAUX (Règlement #15-0517)**

**2017-204 AUTORISATION DE TRAVAUX DE RECHARGEMENT / MORGAN/ MARIER ST HENRI et  
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES**

**CONSIDÉRANT** la réception de prix à l'heure sur différents équipement de machinerie;

**CONSIDÉRANT** le prix de:

- J.A. Beaudoin
  - prix transport camion /12 roues 88.00\$/ hre
  - prix niveleuse 128.00\$/hre
  - prix pelle 128.00\$/hre
- Les Entreprises DÉNEX
  - prix transport camion /12 roues 89.00\$ / hre
  - prix niveleuse 130.00\$/hre
  - prix pelle 120.00\$/hre

**CONSIDÉRANT** la vérification et une recommandation de M. Gerry Simard, responsable des travaux publics de mandater J.A. Beaudoin;

**CONSIDÉRANT** l'exécution des travaux faits à ce jour en raison du besoin urgent sur les dits chemins:

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal avec la recommandation de M. Gerry Simard a autorisé les travaux et recommande le paiement des factures auprès des entrepreneurs suivants: J.A. Beaudoin Construction (fact. # 023519) au montant de 3 416.50\$ + tx pour les travaux d'excavation et de nivelage; Carrière DM Choquette (fact # 2774) 71.96\$ + tx pour de la pierre ; Transport Hanigan (fact # 6033996) 719.53\$ tx pour le transport de pierre.

**ADOPTÉ**

**2017-205 AUTORISATION / PAIEMENT FACTURES / PAVAGE DE LA VALLÉE DES FORTS**

**CONSIDÉRANT** un mandat accordé à Pavage de la Vallée des Forts (rés. 2016-327) pour des travaux de nivelage et une pose d'asphalte sur le chemin des Rivières au montant de 2 480\$ + taxes (paiement fait);

**CONSIDÉRANT** la réception d'une facture plus détaillée sur la pertinence des frais supplémentaires sur la facture originale portant le # 2205;

**CONSIDÉRANT** des frais de l'ordre de 1 100\$ + tx qui comprends, pose de 230 pi2 asphalte et nivellement ainsi que replacer les accotements sur 140 p.l. (facture # 2207);

**CONSIDÉRANT** les frais de 470\$ + tx pour des frais en raison de la décontamination lors du déversement de diesel par un camionneur (facture # 2208);

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Julie Fontaine,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal autorise le paiement des factures # 2207 et 2208 auprès de Pavage de la Vallée des Forts suite aux infos supplémentaires concernant les extras sur la facture originale # 2205.

**ADOPTÉ**

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE STATION / RÉPARATION**  
**RANG ST-HENRI SUD**

**Martin Bellefroid, le maire est autorisé à rencontrer les représentants de Stanbridge Station sur les lieux de la réparation pour avoir de l'infos supplémentaires et de connaître les coûts approximatifs avant de procéder en partenariat à la réparation. Une résolution sera entérinée pour autoriser les dits-travaux par le conseil municipal de Pike River.**

**2017-206 DEMANDE DE OMYA /DÉRÉGLEMENTATION D'UN TRONÇON DE LA BRANCHE 1**  
**DU COURS D'EAU LOUIS ROCHELEAU**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de la Cie Omya Canada inc pour déréglementer un tronçon de la branche 1 du cours d'eau Louis Rocheleau afin de permettre l'utilisation du cours d'eau comme fossé de drainage;  
**CONSIDÉRANT** que le projet a été analysé par le service d'inspection de la municipalité et que celui-ci sera autoriser par la MRC elle-même;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal recommande l'adoption du projet de dénaturalisation d'un cours d'eau sur la propriété d'OMYA car:

- La demande ne vise que le tronçon sur la propriété d'OMYA;
- Il n'y a aucun impact sur le voisinage;
- La nature du cours d'eau a été modifiée, il y a plusieurs années déjà;
- Il n'y a pas d'impact écologique sur le cours environnant.

S'assurer avec la MRC un suivi et que le demandeur (OMYA) doit se tenir responsable et respecter les obligations des travaux dans la partie du tronçon dans le bassin versant.

**ADOPTÉ**

**2017-207 DEMANDE AU MTQ / INSTALLATION CLIGNOTANT / INTERSECTION ROUTES 202 /133**

**CONSIDÉRANT** qu'à l'intersection des routes 202 Est (Hôtel de ville) et 133 Nord, un besoin de sécurité serait nécessaire pour rendre cet endroit plus sécuritaire et plus visible;

**CONSIDÉRANT** que cet endroit est au centre du village et donne accès à la route des vins (202 Est) et la route 133 Nord (vers le Vermont , USA), intersection utilisée par beaucoup de véhicules (automobiles et camions lourds);

Il est proposé par **Julie Fontaine,**

Appuyé par **Jean Asnong,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de bien vouloir étudier la possibilité d'installer une lumière clignotante à l'intersection des routes 202 Est et 133 Nord.

**ADOPTÉ**

**2017-208 DEMANDE AU MTQ / MODIFIER ET RÉDUIRE LA VITESSE / PRÈS DU RG DES DUQUETTE**

**CONSIDÉRANT** qu'il serait sécuritaire de modifier la vitesse à 70km/hre à partir de 100 m à l'Est du rang des Duquette avant que celle-ci soit réduite à 50 km/hre au centre d'un groupe de maisons;

**CONSIDÉRANT** la proximité d'un parc municipal où se tient de jeune enfant ;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Marianne Cardinal,**

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à étudier la possibilité de réduire la vitesse à l'entrée de la route 133 Est.

**ADOPTÉ**

**2017-209 DEMANDE AU MTQ / INSTALLATION DE PANNEAU / RÉDUISEZ LE BRRRRUIT**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu installation de panneau indiquant \*Réduisez le brrrruit\* a été installé en entrant dans la municipalité par la route 133;

**CONSIDÉRANT** que des panneaux supplémentaires devraient être installés aux entrées de la municipalité sur la route 133 et 202;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer les panneaux \*Réduisez le brrrruit\* aux entrées de la municipalité de Pike River soit par les routes 133 et 202.

**ADOPTÉ**

**2017-210 APPEL DE PROPOSITION / INGÉNIEUR / PLAN ET DEVIS / NOUVEAU TROTTOIR**

**CONSIDÉRANT** des travaux à prévoir pour la construction de nouveaux trottoirs municipaux;

**CONSIDÉRANT** une liste de firme d'ingénieur établie par la directrice générale;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal demande aux firmes d'ingénierie proposée par la directrice générale pour un prix pour les plans et devis pour la construction de nouveaux trottoirs.

Prix pour 3 sections:

1) à partir de l'Église jusqu'au Équipement Guillet le long de la route 133 (côté Nord)

2) à partir de Guillet jusqu'au Garage Réjean Raymond le long de la route 133 (côté Nord)

3) Route 202 / de L'Église jusqu'au rang des Duquette (côté Nord)

Prix demandé pour le 5 juillet 2017, 12h00. Ouverture des propositions à 12h05 le mercredi 5 juillet 2017.

Choix de la firme lors de la séance du 10 juillet 2017.

**ADOPTÉ**

**URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

*La conseillère Hélène Campbell et le conseiller Jean Asnong ne prennent pas part à la discussion et se retirent déclarant un intérêt.*

**2017-211 DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**CONSIDÉRANT** une demande de la part de Mme Heidi Asnong pour une demande de modification au règlement de zonage afin d'inclure la transformation des produits de ferme dans les usages agricoles en zone agricole;

**CONSIDÉRANT que** selon le PDZA (plan de développement de la zone agricole) de la MRC Brome Missisquoi le permet selon leur schéma d'aménagement;

**CONSIDÉRANT que** selon la planification stratégique de développement de la municipalité de Pike River, il est indiqué dans une axe de développement de : Point 4.

Soutenir l'implantation de petits commerces et d'entreprises qui respecteront le caractère villageois, la tranquillité et l'environnement sain souhaités par les pikeriverains, en tenant compte que la base de l'économie s'appuie sur l'agriculture;

4.1 Attirer des commerces et des entreprises /4.1.1 Appliquer la réglementation actuelle pour faciliter l'implantation de commerces et d'entreprises en s'assurant de l'harmonisation des usages.

4.1.3 Attirer des commerces de proximité conviviaux: Café de village, Brasserie artisanale ou autres.

4.2 Maintenir le caractère agricole: 4.2.2 Explorer la possibilité d'offrir des service de soutien aux jeunes agricoles.

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal autorise la demande en modifiant le règlement de zonage et par le fait même de faire une mise à jour dudit règlement. Convocation à venir du CCU.

**ADOPTÉ**

*La conseillère Hélène Campbell et le conseiller Jean Asnong reprennent leur siège et reprennent part au discussion.*

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

### 2017-212 PAIEMENT FACTURE : SORTIES DES POMPIERS SERVICE DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER /MARS ET AVRIL 2017

**ATTENDU** la réception de la facture # CRF 1700033 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire à Pike River;  
**ATTENDU** une facture au montant de **927.28\$** pour les sorties du 28 mars, 14,17 et 20 avril 2017;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1700033 au montant total de **927.38\$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie pour les sorties du 28 mars, 14,17 et 20 avril 2017.

**ADOPTÉ**

## LOISIRS / CULTURE / MÉDIATHÈQUE

Rien à signaler

## HYGIÈNE DU MILIEU

Rien à signaler

## FINANCES ET IMMOBILISATIONS

### 2017-213 AUTORISATION DE REMBOURSEMENT / ACHAT ARBRES OU ARBUSTES

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a proposé à ses citoyens de faire l'achat d'arbustes ou d'arbres et qu'avec preuve d'achat (facture) un remboursement leur sera accordé de 25\$ par propriété;  
**CONSIDÉRANT** la réception de factures de:

- Maurice Larose / 1091 chemin Molleur
- Paul Bellefroid / 1009 rang des Ducharme
- Clément Fortin / 517 rang St-Henri
- Claude Corriveau / 1203 rang St-Henri
- Carole Simard / 975 rang des Ducharme
- Alphonse Van Delheuen / 507 chemin des Rivières
- Emily Cyr / 1237 rang St-Henri

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Julie Fontaine**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:** Que le conseil municipal autorise la directrice générale à émettre un chèque de 25\$ à chacun des propriétaires ci-haut listés.

**ADOPTÉ**

## BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

Rien à signaler

## CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de mai 2017.

## RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M.Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

*La conseillère Sylvie Jeannotte ne prends pas part à la discussion et se retire déclarant un intérêt.*

### 2017-214 APPROBATION DE PAIEMENT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sonia Côté (rémunération/ mai 2017)	2 756.32\$
Sonia Côté (km mai 2017)	62.10\$
Desjardins (RRS) mai 2017	244.80\$

Il est proposé **Julie Fontaine**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

D'approuver les dépenses ci-hauts énumérées.

**ADOPTÉ**

*La conseillère Sylvie Jeannotte reprends son siège et prends part au discussion.*

### 2017-215 APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE MAI 2017

Martin Bellefroid	719.30\$
Sylvie Jeannotte	243.72\$
Jean Asnong	243.72\$
Julie Fontaine	243.72\$
Marianne Cardinal	243.72\$
Hélène Campbell	243.72\$
Stephan Duquette	243.72\$
CARRA (avril 2017)	412.19\$
AXION (internet, tel, fax) mai 2017	262.60\$
AXION (internet pompier) mai 2017	68.93\$
BELL (Ipad) avril mai 2017	5.75\$
Desjardins (ass coll) juin 2017 (employés)	678.13\$
Revenu Canada (DAS avril 2017)	617.53\$
Revenu Québec (DAS avril 2017)	1 756.65\$
Desjardins Assurances collectives (employés) mai 2017	345.85\$
Desjardins Assurances collectives (employés) juin 2017	910.75\$
Hydro Québec (luminaires) avril 2017	301.77\$
Hydro Québec (Loisirs) 28-2 au 1-5-2017	28.86\$
Hydro Québec (HV) 2-3 au 2-5-2017	320.16\$
Visa Desjardins (essence)	136.00\$
Visa Desjardins (fleurs Hommage CABBE, fourn. HV)	64.47\$
Visa Desjardins (timbres, amplificateur radio, kayak)	874.61\$
Visa Desjardins (bois, comptoir, penture, laque)	<u>1 594.06\$</u>
<b>TOTAL :</b>	<b><u>10 559.93\$</u></b>

Il est proposé par **Hélène Campbell**,  
Appuyé par **Marianne Cardinal**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que les dépenses incompressibles du mois de mai 2017 soient approuvées.

**ADOPTÉ**

### 2017-216 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2017

Employés municipaux (JL GS CR)	5 446.42\$
Bruno Lavoie	114.98\$
Editions juridique FD	77.70\$
Entrepôt Produits de bureau	183.96\$
Entreprises Bourget / AP	10 026.97\$
GESTIM (23-4 au 20-5-2017)	1 235.18\$
J.A. Beaudoin (déplacer blocs béton rg Duquette)	129.35\$
J.A. Beaudoin (niveler Morgan et pierre) 4-5-2017	885.96\$



J.A. Beaudoin (niveler chemins)18-19 mai 2017	1 770.62\$
L'Homme & Fils	126.32\$
MRC (arbustes)	169.80\$
NOPAC (collecte recyclage) mai 2017	1 118.02\$
NOPAC (tonnage tri 7.68 TM) avril 2017	358.20\$
Récupération 2000 (ordures mai 2017)	1 343.65\$
RIEDSBM (tonnage ord) avril 11.19 TM	825.15\$
RIEDSBM (tonnage ord) mai 31.11 TM	2 304.20\$
Robert Bourgeois	1 523.42\$
SériDésign 3D	213.22\$
Toilette portative Sanibert	212.70\$
Ville de Cowansville	<u>304.68\$</u>
<b>TOTAL:</b>	<b><u>28 365.50 \$</u></b>

MRC QP 2017 / 2e vers final	23 661.00\$
Mun.Saint-Armand ( QP 2017) 2e vers. de 3	19 496.14\$

### ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MAI 2017

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que les comptes dus au mois de mai 2017 soient acceptés et payés.

**ADOPTÉ**

### AFFAIRES NOUVELLES

#### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

**DÉBUT : 21h26      FIN : 21h28**

#### SUJETS

- **Chemin Larochelle (pierre)**

2017-217

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Julie Fontaine**,

**Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:**

Que la séance soit levée 21h28.

**ADOPTÉ**

*Martin Bellefroid*

Martin Bellefroid, maire

*Sonia Côté*

Sonia Côté

Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponible pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès verbal de la séance **5 juin deux mille dix sept** sont effectuées.

*Sonia Côté*

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

**Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**

*Martin Bellefroid*

Martin Bellefroid, maire